BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 567

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

330 176 710 RCS Orléans.
MEDIBIOLAB.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Capital : 4990860 EUR.
Adresse : 5, boulevard du Chinchon, 45200 Montargis.
Précédent propriétaire : 340 051 713 RCS Sens. **BIO +.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF AVIS COMPLEMENTAIRE Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2018, les sociétés : BIO + SELAS au capital social de 1.034.137,90 euros Siège social : 1 bis rue Thénard - 89100 Sens R.C.S Sens 340 051 713 Et : MEDIBIOLAB SELAS au capital social de 4.990.860 euros Siège social : 5 boulevard du Chinchon - 45200 Montargis R.C.S. Orléans 330 176 710 Ont établi un projet d'apport partiel d'actif sous conditions suspensives, aux termes duquel BIO + ferait apport à MEDIBIOLAB de sa branche complète et autonome d'activité de patientèle de laboratoire d'analyses de biologie médicale exploité sur le site sis 18, avenue Carnot, 77792 Nemours. Ce projet a été publié : - Pour la SELAS MEDIBIOLAB au B.O.D.A.C.C. n° 62A du 29 mars 2018 ; - Pour la SELAS BIO + au B.O.D.A.C.C. n° 72A du 13 avril 2018. Par avenant en date du 28 mai 2018, les sociétés susvisées ont modifié certaines dispositions du projet d'apport partiel d'actif du 20 mars 2018 ainsi qu'il suit : 1. Sur les biens et droits apportés par BIO + : - l'actif total apporté s'élève à : 3.810.153,78 euros, - le total du passif pris en charge s'établit à : 1.037.676,27 euros - l'actif net apporté est donc de : 2.772.477,51 euros. 2. Sur la rémunération de l'apport, l'augmentation de capital de MEDIBIOLAB et la prime d'apport : La société bénéficiaire augmentera son capital social d'une somme de 268.110 euros au moyen de la création de 2.979 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 90 euros chacune, qui porteront jouissance à la date de réalisation fixée provisoirement au 31 août 2018, en rémunération de l'apport de la société apporteuse. La différence entre la valeur des biens apportés et l'augmentation du capital de la société bénéficiaire, constitue une prime d'apport de 2.504.367,51 euros qui sera inscrite à un compte « prime d'apport ». Les autres dispositions du projet d'apport partiel d'actif du 20 mars 2018 demeurent inchangées. L'avenant au projet d'apport a été déposé : - pour la société bénéficiaire au greffe du tribunal de commerce d'Orléans, le 30 juillet 2018 - pour la société apporteuse au greffe du tribunal de commerce de Sens, le 31 juillet 2018.